



COMPTE RENDU DE LA 189^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

(ADOPTÉ)

- DATE** : Le 25 novembre 2014
- LIEU** : Salle 6B (avant-midi) et Salle du COMEX (après-midi), Édifice Marie-Guyart, Bureaux du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC)
- PRÉSENCES** : Melissa Brousseau Saganash, Gouvernement de la Nation crie (GNC)
Line Choinière, Canada
Manon Cyr, Québec
Anne-Marie Gaudet, Canada
Ginette Lajoie, GNC
Jean-Pierre Laniel, Québec, vice-président
Marie-Josée Lizotte, Québec
John Paul Murdoch, GNC
Chantal Otter Tétreault, GNC
Jean Picard, Canada, président
Monique Lucie Sauriol, Canada

Marc Jetten, secrétaire exécutif
Graeme Morin, analyste en environnement
- ABSENCES** : Caroline Girard, membre d'office, Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP)
Guy Héту, Québec
- INVITÉS** :
- Pour le point 3** : Catherine Lussier, personne ressource associée à la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère
- Pour le point 4** : Gilbert Charland, Administrateur provincial du régime du chapitre 22 (Sous-ministre du MDDELCC)
Jacques Dupont, Sous-ministre adjoint à l'expertise hydrique, à l'analyse et aux évaluations environnementales, MDDELCC

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de John Paul Murdoch appuyée par Marie-Josée Lizotte, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 188^e RÉUNION (15 OCTOBRE 2014)

Sur une proposition de Melissa Brousseau Saganash appuyée par Jean-Pierre Laniel, le compte rendu de la 188^e réunion est adopté tel que modifié.

3. BILAN DES CONSULTATIONS SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE ET APPROCHE POUR LES TRAVAUX FUTURS DE LA COMMISSION DU CCEBJ

Les membres de la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère ont complété, avec la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), la troisième et dernière phase d'audiences publiques à Chisasibi, Chibougamau et Mistissini. Outre la participation satisfaisante aux audiences, un membre¹ a souligné la qualité des interventions. À son avis, le CCEBJ et le Grand Conseil des Cris ont aidé les participants à préparer leurs interventions en présentant le contexte et les objectifs de chaque audience. Des participants ont d'ailleurs remercié les commissaires pour avoir pris le temps d'écouter leurs points de vue au cours des trois phases d'audiences.

Selon un membre, il y a beaucoup de leçons à tirer de cet exercice conjoint de consultation mené avec le BAPE : par exemple, le document d'introduction aux enjeux présenté en début d'audience doit être adapté. Par ailleurs, un membre souligne que les audiences génériques du BAPE s'inscrivent habituellement dans le cadre d'un projet de politique gouvernementale, ce qui n'est pas le cas pour l'enquête sur les enjeux de la filière uranifère.

Les commissaires du BAPE et ceux du CCEBJ poursuivront leurs discussions concernant les modalités de révision du rapport préliminaire du BAPE. Selon un membre, toutes les sections du rapport touchant des enjeux présents sur le territoire de la Baie James devraient être soumises à la Commission du CCEBJ pour commentaire.

Les membres de la Commission du CCEBJ estiment que l'enjeu de l'acceptabilité sociale n'a pas fait l'objet d'un examen adéquat durant les audiences. Or, il s'agit d'un élément crucial dans la prise de position des citoyens ou d'une communauté. Le CCEBJ souhaite tenir un atelier de travail avec un spécialiste de l'acceptabilité sociale lors de sa prochaine rencontre, entre autres pour mieux en identifier les paramètres pour le territoire de la Baie James.

4. RENCONTRE AVEC L'ADMINISTRATEUR PROVINCIAL (SOUS-MINISTRE DU MDDELCC), GILBERT CHARLAND

Le président du CCEBJ présente brièvement le mandat du Comité ainsi que les membres qui le composent. Il présente également les orientations stratégiques adoptées par le Comité pour la période 2013-2018. Il s'agit de la transparence, d'une meilleure connaissance du territoire et de ses habitants ainsi qu'une communication renforcée avec les partenaires gouvernementaux. Sur ce dernier point, M. Charland propose de tenir, lorsqu'un dossier requiert l'attention, des téléconférences ou des visioconférences avec une délégation du CCEBJ.

a. Modernisation du processus d'évaluation et d'examen

i. Révision des annexes 1 et 2 du chapitre 22

Un membre souligne que le CCEBJ a déposé en 2008 un rapport de recommandations concernant la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 22, soit les listes de projets assujettis ou exemptés du processus d'évaluation et d'examen. M. Charland indique que son ministère discute actuellement avec le Gouvernement de la Nation Crie de la révision des listes. Il y a consensus quant au traitement de la majorité des types de projets (assujettissement, exemption ou « zone grise »²). Lorsqu'il n'y a pas consensus, comme c'est le cas pour les routes forestières, le statu quo s'appliquerait.

¹ Le terme « membre » est utilisé au sens générique. Il peut désigner une femme ou un homme.

² Les projets ne figurant ni à l'Annexe 1, ni à l'Annexe 2, dits de zone grise, doivent être examinés par le Comité évaluation qui recommande leur assujettissement au processus d'examen ou leur exemption, le cas échéant.

ii. Recommandations concernant l'exploration minérale

Le CCEBJ a récemment déposé un rapport concernant l'exploration minérale et le processus d'évaluation et d'examen. L'analyste du CCEBJ explique qu'il s'agit de la suite du rapport de recommandations de 2008 dans lequel les projets d'exploration minérale avaient été esquivés car ils nécessitaient un examen plus approfondi. En raison de l'encadrement réglementaire existant, l'assujettissement automatique au processus n'est recommandé pour aucun des types de projets d'exploration. Le CCEBJ recommande que les projets soient exemptés, selon leur nature ou en fonction d'un seuil, ou maintenus dans la « zone grise » afin que le Comité d'évaluation (COMEV) puisse statuer quant à la nécessité d'assujettir le projet.

iii. Processus de participation publique

Un membre présente les travaux en cours au CCEBJ pour améliorer le processus de participation publique. À son avis, le document de participation publique présenté par le Comité provincial d'examen (COMEX) ainsi que son nouveau site Internet améliorent nettement le processus en matière d'accès à l'information et de transparence. Le CCEBJ souhaite toutefois améliorer la participation publique à chacune des étapes, c'est-à-dire du dépôt d'un projet jusqu'au suivi des conditions d'autorisation. À cet égard, Jacques Dupont souligne que le MDDELCC prévoit de mettre en ligne son nouveau registre des projets en 2015.

Pour améliorer le processus, le CCEBJ recommanderait, par exemple, la traduction de la documentation pertinente en anglais et en langue crie lors de consultations dans les communautés cries. En outre, les comités d'évaluation et d'examen pourraient constituer une banque de données de base à partir des informations recueillies durant les évaluations environnementales. À cette fin, ils doivent bénéficier de ressources suffisantes. Gilbert Charland mentionne que le contexte budgétaire actuel est peu propice à l'augmentation des ressources. Jacques Dupont ajoute que, selon le besoin, il est possible d'accroître le budget des comités si le nombre de projets déposés augmente comme prévu dans le cadre du Plan Nord.

Par ailleurs, un des volets du Plan Nord concerne l'acquisition de connaissances. M. Charland invite le CCEBJ à communiquer avec le responsable de ce volet pour l'informer, s'il y a lieu, d'enjeux prioritaires en matière d'acquisition de connaissances et de recherche. Comme le gouvernement du Québec a réitéré son engagement à réserver 20% du territoire du Plan Nord aux aires protégées, en sus de 30% pour les activités autres qu'industrielles, l'acquisition de connaissances sur les milieux identifiés sera cruciale.

b. Consultations sur les enjeux de la filière uranifère

Au terme des trois phases de consultations, un membre estime que la collaboration de la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère avec la Commission du BAPE a permis de mieux tenir compte des particularités des communautés du Territoire et d'assurer leur participation. Gilbert Charland ajoute que le protocole liant les deux commissions favorise la coopération tout en respectant l'indépendance de chacune. Ainsi, la Commission du CCEBJ pourra, le cas échéant, publier une position dissidente dans le rapport que présentera la Commission du BAPE au ministre du MDDELCC.

c. Caractérisation du site contaminé de la Pointe Louis XIV (Cape Jones)

Un membre fait part des préoccupations du CCEBJ concernant cet ancien site de Défense Canada se trouvant sur un territoire de chasse des Cris au nord de Chisasibi. Le CCEBJ estime que le site doit être restauré de façon à assurer la pratique sécuritaire de la récolte faunique. M. Charland fait part des préparatifs de son ministère pour lancer un appel d'offres concernant une étude de caractérisation du site; les travaux sur le terrain se dérouleraient au printemps 2015. Le CCEBJ rappelle l'importance d'assurer l'information et la participation des communautés visées aux étapes de la caractérisation et de la décontamination.

5. **ADMINISTRATION**

a. ***Adoption de la proposition budgétaire pour l'année 2015-2016 et prévisions pour la période 2015-2020***

Les membres souhaitent connaître le détail des prévisions budgétaires de l'année courante. Le secrétaire fera préparer un état comparatif des dépenses et du budget 2014-2015. L'adoption de la proposition budgétaire 2015-2016 est reportée à la prochaine rencontre.

b. ***Embauche de l'agente de secrétariat à temps partiel***

Le comité de sélection rencontrera trois candidates pour le poste. L'entrée en fonction de la nouvelle agente est prévue le 1^{er} décembre 2014.

c. ***Nouveau site Internet***

Les membres peuvent consulter le nouveau site Internet en construction. Dans la section « Membres seulement », il sera possible de commenter les projets de lettres du Comité.

6. **SUIVI DES DOSSIERS**

a. ***Revue de littérature concernant les préoccupations environnementales et sociales des Cris***

Les membres feront une nouvelle lecture de la revue de littérature afin d'identifier des pistes de suivi.

b. ***Sous-produits du rapport sur l'exploration minérale et les annexes 1 et 2***

L'analyste présente les options de réutilisation du matériel créé à l'occasion des travaux sur l'exploration minérale. Les membres croient pertinent de diffuser, à des fins d'information du public, le diagramme présentant les étapes de l'exploration, le tableau des exigences réglementaires, le sommaire des modifications découlant de l'entente sur la gouvernance ainsi que des liens pour accéder à la stratégie minérale du Québec, à la Politique minière des Cris (« Cree Mining Policy ») et le site du Conseil cri sur l'exploration minérale.

c. ***Travaux pour l'amélioration du processus de participation publique***

L'analyste prévoit de déposer sous peu un projet de rapport de recommandations au Sous-comité sur la participation publique.

Par ailleurs, les membres demandent au Sous-comité de préparer des commentaires concernant la mise à jour de la directive du Comité provincial d'examen (COMEX) concernant la participation publique.

d. ***Mise en œuvre de la « Loi sur les pêches » sur le Territoire***

Avec l'aide du Sous-comité, l'analyste amorcera l'élaboration d'un document d'information à l'intention de promoteurs de projets en milieu aquatique ou à proximité. Le document serait complémentaire au mécanisme d'échange d'informations recommandé par le CCEBJ.

Les membres demandent au Sous-comité de préparer un projet de lettre à l'attention de Pêches et Océans Canada (MPO) pour souligner la nécessité de combler le vide réglementaire touchant les projets qui, après une auto-évaluation du promoteur, ne requerraient pas d'examen ni d'autorisation du MPO.

e. *Présentation concernant les études sur l'habitat du poisson dans la zone d'impact de la rupture de digue Opémiska*

Le responsable du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MÉRN) n'a pas encore fixé de date pour la présentation prévue à Waswanipi.

7. VARIA

a. **Personnes en copie des messages courriels aux membres**

Il appartiendra à chaque membre de faire suivre, s'il y a lieu, les courriels du CCEBJ à d'autres personnes. Ainsi, seuls les employés du CCEBJ seront en copie des messages aux membres. Exceptionnellement, d'autres personnes pourraient être en copie des convocations aux réunions ou aux téléconférences pour assurer le suivi des agendas.

8. PROCHAINES RÉUNIONS

Les membres établissent les dates et les lieux de réunions d'ici la fin de l'année financière :

- Montréal, 15 décembre 2014 : rencontre préparatoire de l'atelier sur l'acceptabilité sociale
- Montréal, 9 janvier 2015 : atelier sur l'acceptabilité sociale à l'intention des membres
- Montréal, le 11 février 2015 : réunion du CCEBJ
- Gatineau, le 18 mars 2015 : réunion du CCEBJ



Marc Jetten
Secrétaire exécutif
Le 17 février 2015